

Considérations sur l'Organisation Militaire de la Confédération Canadienne

PAR L. G. D'ODET D'ORSONNENS

Lieutenant-Colonel d'Etat-Major

OBSERVATIONS CRITIQUES

(Suite et fin)

VIII.

Nous avons encore à signaler, dans la brochure du Colonel d'Orsonnens, deux petits traits qui ne sont ni sans valeur ni sans portée. Ils touchent chacun à une moitié du monde; l'un, à ce qu'on appelle le *Vieux pays*; l'autre, à la *Jeune Amérique*.

Voici le premier :

« J'aimerais à voir dans l'Etat-Major, comme récompense pour de longs services, l'avantage d'aller en Europe étudier dans les ambassades anglaises, en qualité d'attachés militaires, les progrès faits chaque année dans les différents pays. »

Rien ne saurait, en effet, être plus profitable que de pareilles missions, véritable diplomatie de l'épée, qui n'est ni la moins intelligente ni la moins féconde; car l'épée sera toujours signe de noblesse.

Et d'ailleurs, quand une armée fait ce qu'on appelle ses *grandes manœuvres*, ou ses *petites guerres*; il y a cette formule du métier qui court le terrain : « *Les Etats-Majors sont neutres.* » Sur le terrain courtois des relations étrangères, on peut — j'ai déjà, je crois, indiqué plus haut cette idée — changer cette formule en cet axiome : « *Les Etats-Majors sont frères.* »

Le colonel d'Orsonnens nous permettra, à ce sujet, de retrouver dans cette proposition de chancellerie un signe de sa race, et comme une *idée innée* du sang dont il est issu. — La *théorie des idées innées* est très *pratique* en cette matière. — Par son origine et sa famille, le Colonel appartient à ce vieux patriciat de la Suisse, qui a laissé à l'histoire de si belles et de si instructives pages; et, au point de vue de la question militaire qui nous occupe ici, une de ces pages les plus fertiles en bonnes leçons consistait dans ce service organisé que les Suisses allaient prendre à l'étranger et qui était réglé par ce qu'on appelait les *Capitulations*. Il y a quelques années à peine que ce service de bonne fraternité internationale à pris fin, en Europe, parce qu'il a plu de l'assassiner à la fraternité de Cain de l'Internationale révolutionnaire. Permis au banditisme garibaldesque d'appeler *mercenaires* ces vaillants et fidèles régiments suisses, parce que les Papes et les Bourbons des divers royaumes chrétiens, dont ils étaient les pères, s'honoreraient de leur loyal et précieux contingent. Toujours est-il que la Confédération Helvétique *traditionnelle* — (par le temps qui court, on est obligé de diviser l'histoire de tous les Etats du monde en deux périodes : la période *traditionnelle* et la période *modernisée*), — toujours est-il, disons-nous, que la Confédération Helvétique, par ce système des *Capitulations* du service armé de sa belle jeunesse, réalisait, à son propre avantage national, deux problèmes assez réussis. — D'abord, elle entretenait parmi son peuple et parmi son aristocratie, sans qu'il lui en coûtât un centime, ce sens militaire, cette religion de l'épée qui fait les nations viriles et honorées; qui de plus, à un moment donné, peut opposer à la frontière un large et solide rempart de bras aguerris et de poitrines fidèles. Ensuite, elle entretenait auprès des Puissances étrangères quelques bons milliers d'ambassadeurs à quatre sous par jour, ce payés par ces mêmes Puissances étrangères. — Tout cela, il faut l'avouer, n'était vraiment pas trop bête.

Et tenez, pour sa part aussi, le Canada *traditionnel*, le Canada du drapeau blanc fleurdelisé — (car le drapeau tricolore n'a jamais existé, Dieu merci, pour le Canada, et quand les Canadiens l'arborescent à leurs fenêtres ou dans l'intérieur de leurs églises, si l'on a un peu de logique et de bon sens, on ne peut le considérer que comme quelque banderole de pure fantaisie ou quelque échantillon de ce qu'on appelle ici des *marchandises sèches*, en un de ces anglicismes si nombreux qui n'enjolivent pas du tout le langage canadien; oh! mais, pas du tout, tant s'en faut), (1)

(1) A ce sujet, je ne puis m'empêcher de signaler ici avec quelque instance, comme *Français*, l'impression pénible que bien des esprits (provenant parmi les étrangers à voir l'usage qu'on fait en Canada du drapeau tricolore. On prétend, il est vrai, y attacher une signification de bons souvenirs et de report traditionnel du cœur envers la patrie d'origine. L'intention est fort louable sans aucun doute, mais dans le fait, à est précisément le vice radical de tout honnête raisonnement et le défaut de logique d'une saine mémoire. Le drapeau tricolore ne rappelle rien au Canada, absolument rien. Il ne devrait, au contraire, lui indiquer que les hontes et les malheurs auxquels il a providentiellement échappé : hontes révolutionnaires et malheurs bonapartistes, les uns portant les autres. Il eût été d'un grand exemple, d'un bon effet et d'un noble esprit, si, pour témoigner de ses légitimes affections nationales envers la France qui l'a fondé, le Canada eût conservé, comme mémorial de cette fidélité que tout le monde eût honorée et honoré d'ailleurs, le drapeau blanc de ses anciens Rois. Et certes, on ne peut alléguer qu'il eût pu survenir quelque complication diplomatique au sujet de cette loyale affirmation de l'intelligence et du sentiment filial. Bien au contraire, c'eût été pour le drapeau tricolore qu'aurait pu poindre quelque embarras de chancellerie; et il n'y en a pas eu l'ombre.

J'ai rencontré plusieurs Anglais franchement choqués de ce détail indigène, et c'était chez eux à la fois bon sens et sentiment de l'honneur; tout en respectant profondément, comme elle mérite d'être respectée, l'idée que dans quelques circonstances intéressantes on a attaché

pour le Canada *d'autrefois*, toute simple colonie française qu'il était, ce très remarquable bénéfice militaire des troupes suisses que nous venons de signaler trouvait une très profitable et très intelligente application. En effet, sous cet ancien régime, non pas les soldats de l'armée française, mais bien, les *propres miliciens* du Canada, s'étaient fait si bon renom, et montraient tant d'aptitudes à la guerre qu'on les réclamait comme de vraies troupes d'élites dans les autres colonies françaises de l'Amérique. M. de Denonville, chargé de diriger une expédition contre les Indiens dans la Louisiane, écrivait ce qui suit à Versailles à la date du 27 octobre 1687 : « Nous ne pouvons lever dans le pays cette année plus de 400 miliciens, sous peine de ruiner le pays. Or, vous savez que je ne puis me dispenser d'emmener de la milice canadienne, lors même que vous m'enverriez de France toutes les troupes que je demande, parce qu'elle est infiniment plus propre à ce genre de guerre. C'est pourquoi, j'ai formé une bonne compagnie de 120 hommes, sous les ordres de M. de Vaudreuil et de 4 bons lieutenants natifs du pays. Ils coûteront 6 sols par jour. »

Voilà les résultats du licenciement du Régiment de Carignan « aux fins coloniales » que nous avons indiquées.

Quand on dit que le peuple français n'y entend goutte en fait de colonisation, les Français qui entendent cette « légèreté » des autres pays répondent quelquefois en baissant la tête : « C'est vrai, les faits sont là; » mais s'ils savent se relever, morbleu! dans les traditions de leurs pères, ils peuvent ajouter : « De quels faits s'agit-il après tout? de faits qui ne datent que de 89, et dont 89 est le seul générateur, le seul auteur et le seul éditeur responsable. »

Nous venons de nommer la Louisiane; — Napoléon dit le Grand, l'a fort petitement vendue pour une faible somme d'argent, « afin » — ce sont ses paroles textuelles — « de porter remède à la puissance colossale de l'Angleterre. » Et quand un de ses ministres lui faisait observer l'immense avenir des Etats-Unis, le « Corse à cheveux plats » répondait : « ma prévoyance n'embrasse pas ces craintes éloignées. » Voilà le coup d'œil d'aigle, le génie transcendant de « l'idole de bronze », en lequel s'étaient coulés les immortels principes de 89! « Le bel oiseau que nous avons rapporté de la Cosse, » — dit M. de Maistre.

La Louisiane! le Canada devrait avoir constamment les yeux sur elle; et, puisque j'y suis, je me permettrai de dire au Canada cette grave et patente vérité :

Si « l'esprit, » l'esprit patriotique et social, l'esprit moral et religieux de la race canadienne-française ne se réveille pas, s'il contrevient à son passé, s'il se modernise ou se libéralise, eh bien, la race canadienne-française s'usera, s'atrophiera, se perdra et périra, comme s'est usée, s'est atrophiée, s'est perdue et a péri la race française de la Louisiane, et même pire, — *Y peor, peor.*

Le second trait particulier auquel nous avons fait allusion ci-dessus, dans la brochure du colonel d'Orsonnens, le trait précisément américain est celui-ci : il s'agit de la nomination des officiers des..... futures troupes de la Confédération :

« Ne pouvons-nous imiter ce que nos voisins ont de bon, et faire ici une loi analogue à celle des Etats-Unis, par laquelle les Sénateurs et les Membres du Parlement auraient le droit, à leur entrée en fonction, ou tous les ans, de recommander un Cadet ou un Officier au premier grade, dans l'armée ou Etat-Major. » ?

Cette disposition peut être excellente, car ne comportant qu'une simple *recommandation*, ne s'exerçant qu'en faveur de l'entrée dans la carrière des jeunes Officiers, et ne dispensant pas des examens ou autres garanties de la valeur personnelle des aspirants, elle ne constitue pas un acte de *favoritisme*, mais simplement l'usage d'un *privilege*. Et dans toutes organisation sociale, intelligente et sage, rien n'est aussi légitime, ni aussi fructificateur que les *Privileges*.

Mais il est assez curieux de voir prendre cet exemple sur les Etats-Unis. Voyez-vous ces farouches républicains, qu'un poète humoristique de l'Allemagne moderne, un Parisien de Berlin, s'est permis d'appeler en français : « *les Voyous de la Liberté*; » les voilà qui inscrivent, dans leur législation, la plus haute consécration politique des

au drapeau tricolore, une fois le branle donné de son pavement. Mais c'est le branle de cette idée, qui est franchement faux et certainement vicieux. Il vient probablement d'assez loin, et nous n'en connaissons nullement l'origine.

La question du drapeau n'est pas une question puérile; elle ne l'est, du moins, que pour les esprits puérils. « Le pavillon contre la marchandie », c'est là certainement une maxime d'honnêteté publique et sociale, tout autant que de droit maritime et commercial. Dès les premiers temps que je suis arrivé en Canada, dans l'offrande de l'Ex-voto d'un navire à Terrebonne, qu'il s'agissait d'orner de divers pavillons, nous n'avons été que deux pour répudier la flamme tricolore et pour demander qu'elle fût remplacée, au moins dans ce souvenir religieux, dans cet emblème reconnaissant de piété privée, par le vieux drapeau blanc fleurdelisé, et nous avons, du reste, parfaitement échoué dans notre proposition. L'autre, c'était un Anglais, mon brave camarade au corps des officiers des *Zouaves Pontificaux*. HUGH MURRAY, qui vient, il y a quelques semaines, d'être brillamment et catholiquement tué à l'ennemi sous Muratès en Espagne, au service du Roi Charles VII, et qui a témoigné ainsi de son sang, avec une grande foi, que toutes les légitimités, comme toutes les honnêtetés sociales, comme toutes les intelligences du devoir et de l'honneur, sont véritablement sœurs en ce monde.

aristocraties, et qu'ils couronnent chez eux, d'une couronne sociale leurs classes privilégiées! C'est qu'on a beau bavasser ou vociférer, sur l'*Egalité*; les mots, les phrases, les discours ou même les traités écrits ne valent pas une bonne vieille simple vérité traditionnelle et pratique, et il y a, en politique, certaines notions supérieures à toute théorie mensongère : il y a des lois, qu'on pourrait génériquement appeler les *Lois Royales* de toute société constituée; et l'on ne saurait s'y soustraire.

Quand ils sont fidèles à ces *Lois Royales*, les Etats-Unis d'Amérique ont du bon, comme dit le Colonel.

IX.

Nous avons terminé l'examen et le compte-rendu de ces « *Considérations sur l'Organisation militaire de la confédération canadienne.* » Il nous reste à conclure.

Lorsqu'en suivant le cours de ces *Observations* nous avons parlé de l'armée comme devant être, pour le peuple l'école, à peu près indispensable, d'une haute éducation morale, nous avons annoncé l'intention de dire, sur cette matière, un mot et d'exposer sur cette thèse un aperçu, d'une application toute spéciale pour le peuple canadien; ou, pour spécifier davantage, pour la race canadienne-française.

Dans sa haute sollicitude pour les intérêts vitaux de son pays, et sans semer dans sa brochure le moindre germe d'animosité ou de défiance entre les diverses nationalités d'origine qui composent la Confédération canadienne, le colonel d'Orsonnens a eu tout particulièrement en vue — nous ne croyons pas nous tromper dans cette affirmation — les besoins, les aspirations et l'avenir de la race canadienne-française. C'est pourquoi notre *conclusion* portera directement sur cette race.

On trouvera peut-être sévère ce que nous allons en dire, mais nous ne sommes que l'écho de ce que les esprits les plus élevés et les plus clairvoyants en pensent. Nous n'inventons aucunement l'*Observation finale* qui va suivre; nous nous bornons à la reproduire, telle qu'elle nous est communiquée, émanant des meilleures sources, des sources vives du pays.

Or donc, ce peuple canadien, dont la nature est admirable et dont l'âme est certainement une des mieux douées qu'aucune âme de peuple qui ait jamais passé sur la terre — Chaque peuple a une âme et la philosophie de l'histoire n'est pas autre chose que le passage de ces âmes à travers le monde — Ce peuple, qui possède toutes les richesses spiritualistes, toutes les fécondités morales, tous les *feux sacrés*, — en un mot, toutes les Providences, qui a échappé miraculeusement aux maladies endémiques dont la vieille Europe se trouve minée; ce peuple qui possédait tant de sève et de vitalité que, simple colonie, il a pu être, à lui tout seul, plus réellement colonisé l'Amérique que ne l'ont fait, à eux tous réunis, les Etats de l'ancien continent. — Ceci n'est point un paradoxe; l'étude *originelle* du *peuplement* de cette partie du monde démontrerait d'une manière merveilleuse la force d'expansion canadienne. — Eh bien! ce peuple où en est-il maintenant?

— Où il en est? — Il en est à se mourir, et à se mourir du mal d'IGNORANCE.

Qu'on veuille bien ne pas se scandaliser de cette affirmation. Encore une fois, nous sommes heureux, très-heureux, de n'y apporter, dans sa tristesse, qu'une part, pour ainsi dire, insignifiante d'appréciations personnelles, mais ce qui nous en a paru démontrer victorieusement l'évidence et la réalité, c'est que les jugements indigènes les plus disparates, concourent à constater ce malheureux état. Et c'est bien là une démonstration au premier chef, en vérité. L'ignorance du peuple canadien, elle s'affirme de tous côtés, et les intelligences les plus contradictoires, dans les intentions qui les animent et dans les principes qui les dirigent, se rencontrent sur le terrain de cette *énonciation d'un fait*. Depuis les pauvres esprits qui jouent au jeu révolutionnaire en ce pays, — Ce n'est encore qu'un jeu ici, — qui semblent n'avoir d'autre ambition que de devenir lourdement les Edmond About du Canada — un Edmond About lourd! quel gnome! — jusqu'aux ouvriers de la doctrine qui puisent dans l'humilité le secret d'y voir clair, et dans cette clarté, la science de bien faire; jusqu'à ces *petits* dont parle le Christ, en confessant son immortelle parole « qu'il leur sera révélé ce qui demeure lettre close pour les prudents et pour les sages, » tous, avouent, en gémissant, — avec des intonations de gémissements du tout au tout disséminables, il est vrai, — que l'ignorance envahit le peuple canadien comme une lèpre, qu'elle le rongé, qu'elle le dévore, qu'elle le dénature et qu'elle peut le tuer.

Et qu'on veuille bien également ne pas croire que sous le couvert de ce mot *Ignorance*, nous ayons quelque velléité de faire quelque appel plus ou moins direct à un système d'*Instruction* plus ou moins *obligatoire*. En aucune façon; nous avouons, sans fausse crainte, que nous pensons plus haut. — Savoir lire et écrire; c'est certainement très bien; c'est un mérite réel; c'est un béné-